RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00671
Numéro SIREN : 389 517 095
Nom ou dénomination : ABEYOR

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000417

certifié conforme
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : ABEYOR
Adresse de l'entreprise 10 rue de la Liberté 42800 RIVE DE GIER
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 38951709500045 Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30092019 Net 3	N-1 30092018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	793	AG 793		
	Fonds commercial (1)	AH	3 049	AI 3 000	49	49
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	19 033	AS 19 033		
	Autres immobilisations corporelles	AT	37 989	AU 33 810	4 178	5 766
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 167	BI	1 167	1 150
	TOTAL (II)	BJ	62 030	BK 56 635	5 395	6 965
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		78 820
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	240 867	BS 13 842	227 025	364 404
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		3 057
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	429 164	BY 6 533	422 631	363 240
	Autres créances (3)	BZ	64 151	CA	64 151	123 733
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	159 234	CG	159 234	163 020
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 876	CI	9 876	7 415
	TOTAL (III)	CJ	903 293	CK 20 375	882 918	1 103 690
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	965 323	IA 77 010	888 312	1 110 654

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR 18 952

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : ABEYOR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 602	4 602
	Report à nouveau	DH	(41 717)	8 136
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 277	(49 854)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	68 161	50 885
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 300	21 400
	Provisions pour charges	DQ	20 996	27 876
	TOTAL (III)	DR	50 296	49 276
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	296 587	292 636
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 322	231 407
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	314 544	376 969
	Dettes fiscales et sociales	DY	77 814	107 759
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	75 588	1 723
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	769 855	1 010 494
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	888 312	1 110 654

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	769 855
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

	1 010 494

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABEYOR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	1 215 536	FE	436 337	FF	1 651 873	1 108 920
	Production vendue services*	FG	1 651	FH	6 060	FI	7 711	47 785
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 217 187	FK	442 397	FL	1 659 584	1 156 705
	Production stockée*					FM	(216 199)	141 654
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	1 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	29 158	20 071
	Autres produits (1) (11)					FQ	56	19
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 474 598	1 319 448
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	309 041	194 773
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	848 130	902 305
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 235	9 631
	Salaires et traitements*					FY	193 598	173 081
	Charges sociales (10)					FZ	48 885	67 357
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 587	583
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 184	13 842
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	7 900	3 171
	Autres charges (12)					GE	22 438	1 300
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 451 998	1 366 043
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	22 600	(46 595)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	17	17
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	145	145
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	162	162
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 966	4 421
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 966	4 421
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 804)	(4 258)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	18 796	(50 853)

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABEYOR

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		1 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 519	251
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 519	251
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 519)	1 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 474 761	1 320 861
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 457 484	1 370 714
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	17 277	(49 854)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	3 089	2 528
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	17	17
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	AI		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités et amendes	1 519	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 888 312.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 659 583.73 Euros et dégageant un bénéfice de 17 276.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 120 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 777 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	10 777
Total	10 777

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 842		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 033		
Installations générales agencements aménagements divers	5 717		
Matériel de transport	7 491		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 780		
TOTAL	57 021		
Prêts, autres immobilisations financières	1 150		17
TOTAL	1 150		17
TOTAL GENERAL	62 013		17

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 842	3 842
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 033	19 033
Installations générales agencements aménagements divers			5 717	5 717
Matériel de transport			7 491	7 491
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 780	24 780
TOTAL			57 021	57 021
Prêts, autres immobilisations financières			1 167	1 167
TOTAL			1 167	1 167
TOTAL GENERAL			62 030	62 030

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	793			793
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 033			19 033
Installations générales agencements aménagements divers	5 717			5 717
Matériel de transport	3 074	1 250		4 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 431	337		23 768
TOTAL	51 255	1 587		52 843
TOTAL GENERAL	52 048	1 587		53 635

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 250				
Matériel de bureau informatique mobilier	337				
TOTAL	1 587				
TOTAL GENERAL	1 587				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	21 400	7 900			29 300
Pensions et obligations similaires	27 876		6 880		20 996
TOTAL	49 276	7 900	6 880		50 296

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 000				3 000
Sur stocks et en cours	13 842				13 842
Sur comptes clients	17 627	11 184	22 278		6 533
TOTAL	34 469	11 184	22 278		23 375
TOTAL GENERAL	83 745	19 084	29 158		73 671
Dont dotations et reprises d'exploitation		19 084	29 158		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 167	0	1 167
Clients douteux ou litigieux	18 952	0	18 952
Autres créances clients	410 212	410 212	
Impôts sur les bénéfices	16 145	16 145	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 442	44 442	
Débiteurs divers	3 564	3 564	
Charges constatées d'avance	9 876	9 876	
TOTAL	504 359	484 240	20 119

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	314 544	314 544		
Personnel et comptes rattachés	32 936	32 936		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 247	30 247		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 639	10 639		
Autres impôts taxes et assimilés	3 992	3 992		
Groupe et associés	296 587	296 587		
Autres dettes	75 588	75 588		
TOTAL	764 533	764 533		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SAS FINAMUT	20.0000	4 000			4 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond Commercial TOPAL	3 049			3 049	
Total	3 049			3 049	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Stocks : ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti".Pour des raison pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart dignificatif.

Produits finis : Ils sont valorisés au prix de revient pndéré avec un coefficient de charges résultant du fichier devis. Une dépréciation a été pratiquée pour les articles à rotation lente ou obsolète.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	194 054
Autres créances	3 564
Total	197 618

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 748
Dettes fiscales et sociales	33 918
Autres dettes	11 980
Total	88 646

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 876
Total	9 876

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance 09.2010	80 521	80 521
Total (1)		80 521
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		80 521

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une reprise de provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour 6 880,00 euros

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	12 412
45 à 54 ans	11 à 20 ans	8 584
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		20 996

Hypothèses de calculs retenues

- Durée de cotisation : 42 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over de 5%
- taux d'inflation et d'actualisation : 2.50%

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		20 996	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations complémentaires (CICE)	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Fonds commercial	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des matières et marchandises	11
Evaluations des produits et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	12
Evaluation des valeurs mobilières de placement	12
Disponibilités en Euros	12
Disponibilités en devises	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ABEYOR

Société par actions simplifiée au capital de 80.000 €
Siège social : 10 Rue de la Liberté - ZI de Combeplaine, 42800 RIVE DE GIER
389 517 095 RCS SAINT ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 17.276,92 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.



Certifié conforme
Le Président

ABEYOR SAS

10 rue de la Liberté
Z.I. de Combeplaine
42800 RIVE DE GIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport sur les comptes annuels

G&A Audit – 5 bis Rue Jules Ferry 69270 Fontaines sur Saône
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CNCC
Tel : 06 98 63 49 69 – E-mail delphinedescamps@ga-audit.fr
SAS au capital de 1 000 € – Siret 834 918 971 00013 – Ape 6920Z

ABEYOR SAS
10 rue de la Liberté
Z.I. de Combeplaine
42800 RIVE DE GIER

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 10/03/2020

Le Commissaire aux Comptes
Delphine DESCAMPS



G&A Audit – 5 bis Rue Jules Ferry 69270 Fontaines sur Saône
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CNCC
Tel : 06 98 63 49 69 – E-mail delphinedescamps@ga-audit.fr
SAS au capital de 1 000 € – Siret 834 918 971 00013 – Ape 6920Z

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 30/09/2018 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé **(I)**						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	792.73	792.73				
	Fonds commercial (1)	3 048.98	3 000.00	48.98	48.98		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	19 032.53	19 032.53				
	Autres immobilisations corporelles	37 988.52	33 810.10	4 178.42	5 765.67	1 587.25-	27.53-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 167.16		1 167.16	1 149.91	17.25	1.50
	Total II	62 029.92	56 635.36	5 394.56	6 964.56	1 570.00-	22.54-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens				78 820.14	78 820.14-	100.00-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	240 867.00	13 842.00	227 025.00	364 404.09	137 379.09-	37.70-
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				3 057.11	3 057.11-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	429 164.39	6 532.99	422 631.40	363 239.89	59 391.51	16.35
	Autres créances	64 151.05		64 151.05	123 732.87	59 581.82-	48.15-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	159 234.03		159 234.03	163 020.06	3 786.03-	2.32-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	9 876.44		9 876.44	7 415.44	2 461.00	33.19
	Total III	903 292.91	20 374.99	882 917.92	1 103 689.60	220 771.68-	20.00-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	965 322.83	77 010.35	888 312.48	1 110 654.16	222 341.68-	20.02-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0.16
(3) Dont à plus d'un an 18 952.00

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000.00	80 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	8 000.00	8 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 601.83	4 601.83		
	Report à nouveau	41 717.29-	8 136.30	49 853.59-	612.73-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 276.92	49 853.59-	67 130.51	134.66
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	68 161.46	50 884.54	17 276.92	33.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	29 300.00	21 400.00	7 900.00	36.92
	Provisions pour charges	20 996.00	27 876.00	6 880.00-	24.68-
	Total III	50 296.00	49 276.00	1 020.00	2.07
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	296 587.03	292 636.44	3 950.59	1.35
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 322.00	231 407.00	226 085.00-	97.70-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	314 543.53	376 969.07	62 425.54-	16.56-
	Dettes fiscales et sociales	77 814.40	107 758.51	29 944.11-	27.79-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	75 588.06	1 722.60	73 865.46	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	769 855.02	1 010 493.62	240 638.60-	23.81-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	888 312.48	1 110 654.16	222 341.68-	20.02-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	769 855.02	1 010 493.62		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 215 536.05	436 336.68	1 651 872.73	1 108 920.19	542 952.54	48.96
Production vendue de services	1 651.00	6 060.00	7 711.00	47 785.00	40 074.00-	83.86-
Chiffre d'affaires NET	1 217 187.05	442 396.68	1 659 583.73	1 156 705.19	502 878.54	43.48
Production stockée			216 199.23-	141 653.60	357 852.83-	252.63-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 000.00	1 000.00	1 000.00	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 158.09	20 071.00	9 087.09	45.27
Autres produits			55.87	18.69	37.18	198.93
Total des Produits d'exploitation (I)			1 474 598.46	1 319 448.48	155 149.98	11.76
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			309 040.85	194 772.70	114 268.15	58.67
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			848 129.82	902 305.04	54 175.22-	6.00-
Impôts, taxes et versements assimilés			9 234.91	9 630.90	395.99-	4.11-
Salaires et traitements			193 598.24	173 081.21	20 517.03	11.85
Charges sociales			48 884.91	67 357.08	18 472.17-	27.42-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 587.25	583.33	1 003.92	172.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 184.25	13 842.00	2 657.75-	19.20-
Dotations aux provisions			7 900.00	3 171.00	4 729.00	149.13
Autres charges			22 437.92	1 299.82	21 138.10	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 451 998.15	1 366 043.08	85 955.07	6.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 600.31	46 594.60-	69 194.91	148.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						
Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

DD

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	17.25	17.00	0.25	1.47
Autres intérêts et produits assimilés (3)	144.84	145.10	0.26-	0.18-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	162.09	162.10	0.01-	0.01-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 966.48	4 420.59	454.11-	10.27-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 966.48	4 420.59	454.11-	10.27-
2. Résultat financier (V-VI)	3 804.39-	4 258.49-	454.10	10.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	18 795.92	50 853.09-	69 649.01	136.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 250.00	1 250.00-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 250.00	1 250.00-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 519.00	250.50	1 268.50	506.39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 519.00	250.50	1 268.50	506.39
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 519.00-	999.50	2 518.50-	251.98-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**				
Impôts sur les bénéfices **(X)**				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 474 760.55	1 320 860.58	153 899.97	11.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 457 483.63	1 370 714.17	86 769.46	6.33
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	17 276.92	49 853.59-	67 130.51	134.66
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	3 088.54	2 528.17		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	17.25	17.00		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 888 312.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 659 583.73 Euros et dégageant un bénéfice de 17 276.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 120 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 777 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	10 777
Total	10 777

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 842		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 033		
Installations générales agencements aménagements divers	5 717		
Matériel de transport	7 491		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 780		
TOTAL	57 021		
Prêts, autres immobilisations financières	1 150		17
TOTAL	1 150		17
TOTAL GENERAL	62 013		17

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 842	3 842
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 033	19 033
Installations générales agencements aménagements divers			5 717	5 717
Matériel de transport			7 491	7 491
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 780	24 780
TOTAL			57 021	57 021
Prêts, autres immobilisations financières			1 167	1 167
TOTAL			1 167	1 167
TOTAL GENERAL			62 030	62 030

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	793			793
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 033			19 033
Installations générales agencements aménagements divers	5 717			5 717
Matériel de transport	3 074	1 250		4 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 431	337		23 768
TOTAL	51 255	1 587		52 843
TOTAL GENERAL	52 048	1 587		53 635

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 250				
Matériel de bureau informatique mobilier	337				
TOTAL	1 587				
TOTAL GENERAL	1 587				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	21 400	7 900			29 300
Pensions et obligations similaires	27 876		6 880		20 996
TOTAL	49 276	7 900	6 880		50 296

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 000				3 000
Sur stocks et en cours	13 842				13 842
Sur comptes clients	17 627	11 184	22 278		6 533
TOTAL	34 469	11 184	22 278		23 375
TOTAL GENERAL	83 745	19 084	29 158		73 671
Dont dotations et reprises d'exploitation		19 084	29 158		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 167	0	1 167
Clients douteux ou litigieux	18 952	0	18 952
Autres créances clients	410 212	410 212	
Impôts sur les bénéfices	16 145	16 145	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 442	44 442	
Débiteurs divers	3 564	3 564	
Charges constatées d'avance	9 876	9 876	
TOTAL	504 359	484 240	20 119

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	314 544	314 544		
Personnel et comptes rattachés	32 936	32 936		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 247	30 247		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 639	10 639		
Autres impôts taxes et assimilés	3 992	3 992		
Groupe et associés	296 587	296 587		
Autres dettes	75 588	75 588		
TOTAL	764 533	764 533		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SAS FINAMUT	20.0000	4 000			4 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond Commercial TOPAL	3 049			3 049	
Total	3 049			3 049	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Stocks : ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti".Pour des raison pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart dignificatif.

Produits finis : Ils sont valorisés au prix de revient pndéré avec un coefficient de charges résultant du fichier devis. Une dépréciation a été pratiquée pour les articles à rotation lente ou obsolète.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	194 054
Autres créances	3 564
Total	197 618

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 748
Dettes fiscales et sociales	33 918
Autres dettes	11 980
Total	88 646

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 876
Total	9 876

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance 09.2010	80 521	80 521
Total (1)		80 521
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		80 521

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une reprise de provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour 6 880,00 euros

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	12 412
45 à 54 ans	11 à 20 ans	8 584
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		20 996

Hypothèses de calculs retenues

- Durée de cotisation : 42 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over de 5%
- taux d'inflation et d'actualisation : 2.50%

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		20 996	